

- p. 33 Sur la première image en haut à gauche, lire : 4 h 30 avant la pleine mer.
- p. 50 4 bouées jaunes de marque spéciale ont été mouillées à l'Ouest du port de l'Argol (devant l'ancien canot de sauvetage). Elles délimitent une zone interdite au mouillage en vue de protéger des câbles électriques. La plus au large est équipée d'un feu.
- p. 52 Coordonnées de l'entrée du port de la Croix, à Hoëdic : 47° 20,11' - 2° 52,36'.
- p. 53 et 54 Lire Grand Mulon et Petit Mulon au lieu de Grand Mullon et Petit Mullon.
- p. 54 La tourelle de Roch Melen est détruite. La perche de la roche En Noc'h (danger isolé) est détruite.
- p. 67 Les balises dangers isolés du Rat et de la Souris n'existent plus.
- p. 74 Accès par le Sud : la Roche Révision est marquée par une balise cardinale Ouest et la roche Kerhelegui par une balise cardinale Sud.
- p. 88 Dans le golfe, au Nord d'une ligne reliant la pointe de Port-Navalo à la pointe de Kerpenhir, la vitesse est limitée à 10 nœuds au-delà des 300 mètres de la limite des eaux à l'instant considéré.
- p. 92 La photo du port de Saint-Goustan (en bas à gauche) est inversée de gauche à droite.
Plan du port. Il n'y a plus de balise latérale tribord située à 50 mètres dans le SW de la cale de carénage du chantier nautique.
- p. 101 Ajouter : un ponton en L a été ajouté au Nord de la cale de Port-Blanc. Il sert au débarquement et à l'amarrage des annexes.
- p. 125 La bouée n° 1 du chenal du port du Crouesty montre un feu vert scintillant.
- p. 131 Dans la partie resserrée de l'estuaire de la Vilaine la tourelle de la pointe du Scal montre un feu vert scintillant. (Points GPS) Bouée de la Recherche, longitude 2° 50,383' au lieu de 2° 30,8'.
- p. 133 À l'extrémité Nord, le chenal passe entre la balise latérale bâbord qui marque la roche Men Drean et la balise latérale tribord qui marque l'extrémité Ouest du platier de la Grande Bayonnelle. Au Nord de cette porte, il faut donner un peu de tour vers le NNW avant de remonter le cours de la rivière. Par le travers de la balise tribord marquant la partie Nord du platier de La Grande Bayonnelle, le chenal oblique vers l'ENE en longeant les parcs ostréicoles et atteint la cale située sur la rive gauche à 1,2 mille.
- p. 134 Rivière de Pénerf. 5 coffres sont réservés aux visiteurs, et non 30 bouées.
- p. 145 Le port d'Arzal peut accueillir 926 bateaux, dont 40 visiteurs. 20 m maxi.
- p. 146 Dans le port de Camoël, sur la rive Sud du barrage, deux nouveaux pontons R et S ont été installés ; ils s'appuient sur le ponton Q sensiblement parallèle au rivage où débouche un petit ruisseau. Capacité d'accueil : 100 places.
- p. 149 Deux pontons supplémentaires reliés entre eux par un ponton parallèle à la rive Est ont été installés au Nord des quatre pontons de Port Neuf. La capacité d'accueil est portée à 230 bateaux sur pontons et 100 sur bouées.
Foleux : 4 grands pontons rive Sud pour 300 bateaux de 13 m maxi. 30 places visiteurs. Un élévateur de 30 tonnes sur le terre-plein du rivage. Deux pontons rive Nord.
- p. 155 Le banc rocheux, à l'Ouest de l'entrée de l'anse de Lanséria, est marqué par une balise latérale tribord.
- p. 158 Le port de Piriac-sur-Mer est désormais un unique grand bassin à flot accessible par la même porte à marée dont l'ouvrage est relié directement à la digue Ouest par un court mur submersible. L'ancien mur au centre du port a été démoli. Aux deux grands nouveaux pontons parallèles aux anciens s'ajoutent deux autres plus petits reliés entre eux pour laisser libre l'accès à la cale sur la rive Sud. Le musoir de la digue abri porte un feu vert (éclat 4 sec.) La capacité d'accueil de Piriac a été portée à 750 bateaux jusqu'à 13 m, dont 30 visiteurs.
- p. 168 Balise latérale bâbord du Grand Traict (200 mètres à l'est du symbole de mouillage « Le Poul »). Remplacer la balise par une obstruction.
- p. 173 La bouée ouest basse Capella n'a plus de sifflet.

**PILOTE CÔTIER N° 5B - QUIBERON-LA ROCHELLE. 12^e éd. Suite des corrections
Mise à jour mars 2008**

- p. 189** Phare de la Banche : feu blanc (2 éclats 6 sec.). Phare du Grand Charpentier : secteur vert de 20° à 54°.
- p. 192** Secteur vert visible de 20° à 54°.
- p. 210** Couëron. L'entrée de cet abri de plaisance est balisée par deux perches de marque latérale bâbord et tribord.
- p. 219** La souille du port du Pointeau est trop ensablée pour permettre le mouillage, même à marée haute. Ce port n'est fréquenté que par des dériveurs.
- p. 224** Le port de la Gravette est signalé par un feu vert (3 éclats 12 sec.) qui présente deux étroits secteurs blancs vers le NW, de 124° à 138°, et vers le Nord, de 183° à 188°.
- p. 233** La tourelle Notre-Dame est une cardinale Ouest, lumineuse.
Le Caillou est une tourelle blanche.
- p. 240** Le refuge Ouest du passage du Gois montre un feu blanc (éclat 2 sec.).
- p. 255** Un petit feu rouge (éclat 2,5 sec.) signale l'éperon de la cale en arrière du feu de la jetée.
- p. 290** Face à Port-la-Vie sur la rive sud de la rivière, une petite extension a été réalisée avec l'installation de 4 pontons supplémentaires. Les deux anciens sont conservés, mais le rivage sableux est bordé par un long ponton jusqu'à l'anse d'échouage du Jaunay. Dans le virage s'ajoutent trois pontons perpendiculaires à la rive. La capacité d'accueil a augmenté de 100 places. Attention aux courants vifs à mi-marée sous les nouveaux pontons.
- p. 298** L'alignement à 328° est donné par deux feux rouges (iso. 4 sec.).
- p. 301** Dans le fond de Port Olona, le ponton course dispose de 7 grands catways.
- p. 303** Un ponton supplémentaire a été installé le long des enrochements de la digue ouest. La profondeur est réduite à 1,50 m sous le ponton marqué H. La capacité de Bourgenay est portée à 580 places, dont 45 pour les escales. 20 m maxi.
- p. 307** Le premier alignement est à 036°.
- p. 310** Supprimer : « sur le feu blanc scintillant de la bouée du Rocha visible jusqu'à 6 milles d'où l'on pique ».
- p. 317** Au sud de la bouée d'atterrissage de l'Aiguillon, quatre balises matérialisent la limite SW d'une zone de cultures marines.
- p. 328** La tourelle des Islattes est désormais lumineuse.
- p.328-329** L'axe de l'entrée du Fier d'Ars est matérialisé par un feu de guidage, allumé de nuit uniquement, porté sur la carte et qui fait passer à 200 m au Sud de la bouée latérale tribord marquant l'extrémité Est du Banc du Bûcheron.
- p. 339** Un ponton a été ajouté le long du quai intérieur du môle dans l'entrée du port d'échouage.
- p. 340** La photo centrale est mal placée et ne correspond pas à Rivedoux.
- p. 348** Plus de sifflet sur la bouée d'atterrissage du pertuis d'Antioche.

Toutes ces corrections sont consultables sur :
www.pilotecotier.com

Pour faire part de vos observations :
contact@pilotecotier.com